

ÉPANDAGE DE BOUES. La population invitée à donner son avis dans 55 communes

Depuis le 24 janvier et jusqu'au 25 février, le public est invité à s'exprimer dans le cadre d'une enquête publique relative au nouveau périmètre d'épandage des boues de la station d'épuration de Saint-Cyr-l'École. 55 communes yvelinoises sont concernées.

Cinquante-cinq communes yvelinoises sont visées par l'enquête publique relative au nouveau périmètre d'épandage des boues de la station d'épuration Carré de Réunion basée à Saint-Cyr-l'École et gérée par le syndicat intercommunal Hydreaulys dont le siège est à Versailles. Parmi l'ensemble de ces communes (lire encadré) figurent notamment Orgeval et Poissy.

Les habitants des deux communes sont invités à exprimer leur avis sur ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la loi sur l'eau, jusqu'au 25 février. Ils peuvent notamment le faire par Internet. Le dossier de présentation du projet est consultable dans chacune des mairies. Il n'est pas prévu de permanence d'un commissaire enquêteur dans ces deux villes du fait de la surface relativement réduite des terrains agricoles concernés. Le total de toutes les surfaces s'élevant à 4 000 ha environ. À Orgeval, il s'agit de 66 ha au niveau des Flambertins d'Orgeval. À Poissy, il s'agit d'un terrain agricole de 16,5 ha, situé entre les beurreries de Feucherolles et le golf de Béthemont.

Présentation du projet

Le syndicat Hydreaulys a réalisé un chantier d'extension et de modernisation de sa station d'épuration de 2011 à mars 2017 pour atteindre trois objectifs : améliorer les performances



Le public est invité à exprimer ses observations jusqu'au 25 février au sujet du nouveau périmètre d'épandage des boues de la station d'épuration de Saint-Cyr-l'École dans 55 communes yvelinoises. (Photo d'illustration)

de traitement des eaux usées en conformité avec les directives européennes, augmenter la capacité de traitement de l'usine pour répondre aux enjeux démographiques et environnementaux et, enfin, réduire les nuisances olfactives de l'activité pour mieux préserver le cadre de vie des habitants riverains.

Cette nouvelle station d'épuration générera, à l'horizon 2019-2020, environ 11 800 tonnes de matières brutes (tMB) par an de boues d'épuration digérées et chaulées, contre environ 13 500 tMB par an jusqu'à présent.

Concernant la filière d'épandage agricole des boues d'épuration, un dossier de déclaration avait déjà été déposé en 2005 auprès des services de la police de l'eau pour un périmètre d'épandage situé dans les Yvelines et pour une quantité de boues de l'ordre de 3 500 tMB par an. Le périmètre comprenait 1 267 ha sur 28 communes yvelinoises et seize exploitations agricoles. Les boues étaient stockées dans un parc à boues sur le site de la station d'épuration puis en tête de parcelle.

En parallèle, deux autres filières sont utilisées pour le reste

de la production : le compostage et la méthanisation.

Hydreaulys souhaite aujourd'hui valoriser en agriculture la totalité de la production annuelle de boues soit 11 800 tMB. Ceci implique d'ajouter de nouvelles surfaces au plan d'épandage pour augmenter le potentiel de recyclage agricole des boues de la station. Par ailleurs, il est prévu de recourir à des plateformes de stockage, délocalisées sur le périmètre d'épandage, dès lors qu'il ne serait pas possible d'entreposer les boues en tête de parcelle.

LES 55 COMMUNES CONCERNÉES

Adainville ; Arnouville-les-Mantes ; Blaru ; Boissy-Mauvoisin ; Bourdonné ; Bréval ; Chaufour-les-Bonnières ; Condé-sur-Vesgre ; Cravent ; Dammartin-en-Serve ; Élan-court ; Favrieux ; Feucherolles ; Flacourt ; Fontenay-le-Fleury ; Fontenay-Mauvoisin ; Gazeran ; Goussonville ; Grandchamp ; Gressey ; Hargeville ; Hermeray ; Jeufosse ; Jouars-Pontchartrain ; Jumeauville ; La Boissière-Ecole ; La Hauteville ; La Villeneuve-en-Ché-

rie ; Le Tartre-Gaudran ; Le Tertre-Saint-Denis ; Lommoye ; Longnes ; Magnanville ; Mareil-sur-Mauldre ; Maule ; Maurepas ; Ménerville ; Mittainville ; Mondreville ; Montainville ; Neauphlette ; Orgeval ; Perdreauville ; Poincy-la-Forêt ; Poissy ; Port-Villez ; Raizeux ; Rennemoulin ; Richebourg ; Rosny-sur-Seine ; Saint-Cyr l'École ; Saint-Illiers-la-Ville ; Saint-Illiers-le-Bois ; Soindres ; Villepreux.

PRATIQUE

Pour soumettre ses observations et propositions sur le dossier : epandage-reunion-hydreaulys@enque-

tepublique.net Un registre électronique est également disponible ici : <http://epandage-reunion-hydreaulys.enquetepublique.net>

ET LES MAUVAISES ODEURS ?

Qu'en est-il du risque de mauvaises odeurs pour les riverains ? Hydreaulys précise que « du fait de leur déshydratation et du traitement à la chaux vive, les boues de Carré de Réunion sont stables (fermentation réduite), ce qui permet de réduire les

nuisances olfactives. Les dépôts localisés en tête de parcelles sont situés à plus de 100 mètres des habitations. Les agriculteurs sont incités à enfouir les boues dans les 48 heures suivant les épandages. »

SECOURS POPULAIRE. Accueillez un enfant pendant les vacances

Un enfant sur trois ne part en vacances en France. Le Secours populaire des Yvelines propose alors des séjours dans des « familles de vacances », dans le cadre de l'opération « Copains de vacances ».

60 enfants accueillis

maximum de familles yvelinoises, avec un ou plusieurs enfants, pour en accueillir en plus un de 6 à 12 ans, pendant deux ou trois semaines durant les vacances scolaires.

« En 2018, nous avons accueilli 60 enfants et nous espérons cette année monter à au moins 80 à 90 en-

au Secours populaire français, fédération des Yvelines.

Selon les destinations des familles de vacances, les enfants sont Yvelinois, si les familles partent en province, ou de province, si les familles restent dans la région.

Les familles intéressées doivent remplir un formu-

lature pour les vacances, mer, montagne, campagne ou encore ville.

PRATIQUE

Formulaire à remplir : www.secourspopulaire.fr/famille-de-vacances - Contact : Aline Grillon 01 30 50 69 54 :

Pour mes LUNETTES, avec le LABEL ESSILOR, je fais LE BON CHOIX.

